



Certificat de Spécialisation

Conduite de la production de Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales Mention agriculture biologique (CS PPAM)

En formation continue (Niveau 4)

Durée de la formation

840 heures au total dont :

- 420 heures en centre de formation
- 420 heures en entreprise

Date de session

De Février à Septembre de la même année

Délai d'accès à la formation

Au cas par cas. Nous consulter.

Lieu

CFPPA Carmejane
Boulevard des Martyrs de la Résistance
04300 Forcalquier

Pour la session précédente :

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction : 100 %

Taux d'insertion à 6 mois : 60 %

Taux d'insertion dans le métier visé : 50%

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réaliser une activité de production et de transformation de PPAM en lien avec les évolutions économiques, commerciales et réglementaires du secteur professionnel
- Réaliser des activités de cueillette de plantes sauvages

MÉTIER VISÉ

- Producteur/productrice de PPAM
- Responsable de culture en PPAM
- Ouvrier(e) qualifié(e) en PPAM
- Cueilleur/cueilleuse

POURSUITE D'ÉTUDES

- Le CS PPAM conduit prioritairement à une insertion professionnelle : salariat, création d'activité
- Possibilité d'une poursuite d'étude vers un BTS

CONTENU DE LA FORMATION

	CS PPAM Unités Capitalisables (UC)	
UC 1 - Module 1	Assurer le pilotage technico-économique de la culture de PPAM	154 H
UC 2 - Module 2	Réaliser les interventions liées à la culture de PPAM	189 H
UC 3 - Module 3	Réaliser des opérations de cueillettes sauvages	77 H
TOTAL		420 H

	Module qui s'adresse aux candidats sans diplôme ou expérience agricole	
Module 4	Connaissance de l'activité agricole	140 H

Possibilité de valider une ou plusieurs UC, pour plus d'informations : https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

Contacts

Responsable de formation :
Caroline ROUX
caroline.roux@educagri.fr

Responsable administrative :
Anne MEURISSE
anne.meurisse@educagri.fr

Tél : 04.92.72.92.79

Accessibilité

Référente handicap :
Anne MEURISSE
anne.meurisse@educagri.fr

Le Site de Forcalquier n'est pas équipé
pour les personnes à mobilité réduite.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature
- Entretien de motivation
- Positionnement

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel avec des apports théoriques et des mises en situation pratiques.

Le planning de formation précise les périodes en centre de formation et les périodes en stage en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation de travail en entreprise,
- Analyse de pratiques professionnelles en centre de formation
- Formalisation du projet professionnel

Diplôme de niveau 4, validé par le ministère de l'agriculture.

Diplôme délivré lorsque le candidat a acquis les UC1 et UC 2.

L'UC 3 complémentaire n'est pas pris en compte pour la délivrance du diplôme.

PRÉ-REQUIS

Avoir un projet professionnel dans la production, la transformation de PPAM et/ou la cueillette de plantes sauvages.

Remplir au moins une des conditions suivantes :

- Avoir un diplôme agricole de niveau 4, ou
- Avoir un diplôme de niveau 4 hors secteur agricole + 3 ans d'expérience professionnelle hors secteur agricole, ou
- Avoir un diplôme de niveau 4 hors secteur agricole + 1 an d'expérience agricole.

PUBLIC VISÉ

Demandeurs d'emploi, salariés en démarche de professionnalisation ou de reconversion professionnelle.

INFORMATIONS FINANCEMENT

FINANCEMENT DE LA FORMATION	DÉMARCHE	RÉMUNÉRATION
DEMANDEURS D'EMPLOI • RÉGION SUD PACA • Tarifs : de 10€ à 18 €/heure	Contacteur le CFPPA	Région Sud PACA ou France Travail
SALARIÉS • TRANSITION PRO • OCAPIAT • VIVEA • ANFH Et autres ... • Tarifs : de 10€ à 30€/heure	1) Contacter le Fonds de formation 2) Consulter le CFPPA pour devis et planning	Employeur (salarié CDI) Autres publics : Se renseigner auprès de l'organisme financeur
SALARIÉS OU DEMANDEURS D'EMPLOI • CPF • Tarif : 14€/heure	1) Inscription au CPF 2) Consulter le CFPPA	

RNCP41072
11/03/2020

Mise à jour le 17/09/2026